

C.A/DA
MINISTERE DELEGUE AUPRES
DU PREMIER MINISTRE CHARGE
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU PLAN

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

N° _____/MEFP/DOUANES

CIRCULAIRE N° 723/DU

28 JUIN 1993

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Régime des Emballages
présentés pleins.

REF : Arrêté n°1873/FAEP/CAB
du 24 Août 1964.

Suite aux difficultés d'interprétation de l'arrêté n°1873/FAEP/CAB du 24 Août 1964, pour ce qui concerne le régime des emballages présentés pleins, j'ai l'honneur de préciser ce qui suit :

Deux catégories d'emballages sont à distinguer : les emballages de type non usuel et les emballages de type usuel.

I - EMBALLAGES DE TYPE NON USUEL PRESENTES PLEINS -

Les emballages de type non usuel importés pleins susceptibles d'être utilisés autrement que comme emballages sont, dans tous les cas, imposables séparément et soumis à leurs droits propres, compte tenu de leur origine réelle.

Sont considérés comme de type non usuel, les contenants qui ne correspondent pas au genre d'emballage communément utilisé pour la marchandise présentée, et qui ont une valeur d'utilisation propre d'un caractère durable, indépendamment de leur fonction d'emballage, lorsque ces deux conditions sont remplies simultanément (Article 7 de l'arrêté susvisé).

A titre d'exemple on peut retenir comme emballages de type non usuel, les étuis à cigarettes en cuir ou en métaux précieux, les étuis à chaussures ou autres en cuir, les coffrets à bijoux en bois ou en métaux précieux.

.../...

Toute difficultés d'application de la présente circulaire me sera signalé d'urgence.

LE DIRECTEUR GENERAL,



K. DOUA - BI.

- AFFILIATIONS
- MEFF ; Cabinet
- MINI/Commerce et Industrie
- Syndicat des Transitaires
S/C SAGA.CJ à l'attention de M. GARCIA.
- Syndicat des PHE S/C SIS-TRANSIT.
- UPACI 01 B.P. 1340 ABIDJAN
- SCIMPEX 01 B.P. 1792 ABIDJAN 01
- Chambres Consulaires
- Chambres d'Industrie et du Commerce
- ambassade C.I. à BRUXELLES
234 AV. FRANKLIN ROOSEVELT 1050
BRUXELLES (à l'attention de M. MALAN)
- Direction Statistique et Recettes Douanières
- Antenne S.G.S ABIDJAN Immeuble CCIA.